



Plan pour une situation d'urgence temporaire de personnes en transit

Pour un groupe de 50 à 200 personnes, prévoir :

- une personne pour la coordination
- +/- 6€/personne en transit/jour pour faire face à ses besoins élémentaires
- Une analyse des possibilités locales

Introduction

Il s'agit ici d'un document de travail, présentant une série d'idées et de réflexions, et qui vise à guider les professionnels et les riverains à faire face à une situation de transit d'un groupe de 50 à 200 personnes, vivant dans la rue, sur leur commune/territoire.

Ce plan a été rédigé à la demande de l'IBGE, en vue d'aider les gardiens-animateurs du parc de la Porte de Hal, à mieux guider les personnes qui y sont de passage (dans ce cas précis, il s'agissait d'Indiens) vers les associations et les structures disponibles. Ceci, en vue de **diminuer au maximum les risques de problèmes d'hygiène et la confrontation que ces problèmes peuvent amener avec les riverains du quartier.**

Etant donné qu'une arrivée « en masse » peut se faire à différents endroits à Bruxelles, nous avons voulu réaliser un scénario, un plan d'action qui peut être facilement reproduit dans les différentes communes. Attention, nous avons parfois cité des partenaires potentiels, il faudra bien sûr recontacter chacun en cas de besoin.

L'ASBL Infirmiers de rue a été mandatée par l'IBGE pour analyser la problématique de l'hygiène et des soins de santé et élaborer ce plan d'action..

Le soutien demandé aux pouvoirs publics (communal, régional, fédéral, ...) est imprimé en *italique*.

Nous tenons à remercier tous les acteurs qui ont témoigné et qui ont participé à cette réflexion. Plus particulièrement, toute l'équipe de l'IBGE de la Porte de Hal, les éducateurs de rue de Saint-Gilles, Pierre d'Angle, la Cohésion Sociale des Marolles, l'Entraide Sainte-Gilloise, la Strada et le Centre d'Intégration Foyer de Molenbeek.

Problématique

La présence d'un grand groupe de personnes, arrivées en masse, témoigne soit du démantèlement d'une filière de transit (comme c'était le cas pour les Indiens), soit de la disparition d'une possibilité de logement (expulsion d'un squat, d'une occupation). Dans d'autres cas, il peut même s'agir d'arrivées massives qui outrepassent les capacités normales d'accueil (les arrivées massives de Kosovars en 1998 par exemple).

La visibilité du groupe témoigne du dysfonctionnement dans le réseau habituel, officiel ou non.



Même si ce sont surtout les comportements qui vont être jugés plutôt que le nombre de personnes, une arrivée en masse de personnes est ingérable par **le secteur associatif qui est déjà saturé**.

Il est important de gérer les groupes au moment où ils n'ont pas encore interféré avec les personnes sans-abri habituées aux services des différentes associations. En effet, si les groupes se sont déjà mélangés, il est plus difficile de mettre quelque chose en place car des « choix » dans le groupe s'imposent alors, ce qui est beaucoup moins évident d'un point de vue éthique et d'organisation des associations qui se veulent ouvertes à tous.

La durée choisie de ce plan d'action est de **deux mois**. Il s'agit en effet d'une période qui permettra aux politiques de se retourner et de mettre les choses en place pour faire face à la situation, mais également d'analyser la cause du dysfonctionnement du réseau et d'envisager les pistes pour y remédier et pour ne pas « installer » ces personnes en rue.

Définition de la situation et des besoins

Présence de 50 à 200 personnes, de langue et de cultures étrangères, en situation de transit, dans un endroit public, pour une période de deux mois.

Liste des besoins par ordre de priorité (NB : en cas de mauvais temps le besoin « Abri » remonte dans la liste)

- Nourriture
- Toilettes
- Douches
- Traduction
- Aide médicale
- Vêtements
- Abri
- Information juridique et sociale
- Autres

Besoin de nourriture :

- Dispatching vers les restaurants sociaux par les éducateurs de rue (ici : éducateurs de rue de St Gilles – autorité communale)
 - *Financement nécessaire : 3€/personne/jour*
 - *Pour 50 personnes pendant 60 jours = 9.000€*
 - *Pour 200 personnes pendant 60 jours = 36.000€*
- Dons : (les horaires ou limites des restaurants sociaux ne suffisent pas à faire face à une arrivée en masse de personne)
 - Appel à la radio/presse locale
 - Besoin d'un local où centraliser les dons (paroisse, mosquée, association, etc.) (ici : éducateurs de rue de St-G.)
 - Dispatching des dons



Besoin de toilettes :

- Location de « Cathy cabine » :
 - 1/20 personnes
 - 3 entretiens/semaine

→ Financement nécessaire : 8 semaines – 5 cabines avec entretiens : 2825€ → 0,47€/personne/jour (pour un groupe de 100 personnes) car attention plus cher si diminution du nombre de toilette

Sur cette base : → Pour 50 personnes pendant 60 jours = 1.410€
→ Pour 200 personnes pendant 60 jours = 5.640€
- Appel dans le secteur Horeca : voir si possibilité d'utiliser leur toilette contre proposition de nettoyage de celle-ci

Besoin de douches :

En été ou en cas de fortes chaleurs : 2 douches/semaines/personne (→ hygiène et santé + prévention des odeurs pour les riverains)

Sinon : 1 douche/semaine/personne

- Bains publics : 3,40€ (tout compris) ou 2€ (sans savon ni essuie)
Attention aux limites des bains publics : si la personne est trop sale ou semble malade, elle ne pourra pas y aller.
→ Financement nécessaire en été : 1€/personne/jour
→ Pour 50 personnes pendant 60 jours = 3.000€
→ Pour 200 personnes pendant 60 jours = 12.000€
- Hôtels du quartier : se renseigner sur leur conditions (via Fedasil et le travail qu'ils ont déjà pu faire ensemble)
- Hammams : se renseigner sur les possibilités d'accès « en cas d'urgence »
- Ecoles : certaines écoles se sont déjà mobilisées gratuitement en cas de grève de la faim et d'occupation dans les églises
- Centre sportifs

- Matériel de rasage → appel aux dons, aux firmes

Besoin d'information sur leur langue et leur culture :

- Traductrice : 1matinée/15j = 8h/mois → Ciré ? (7€/heure)
→ Financement nécessaire : 0,04€/personne/jour (pour un groupe de 50)
→ Financement nécessaire : 0,01€/personne/jour (pour un groupe de 200)
→ Pour 50 personnes pendant 60 jours = 120€
→ Pour 200 personnes pendant 60 jours = 120€

Besoin d'aide médicale :

- Médecins du Monde : places limitées
- Athéna : Poste de garde de médecine générale - problème de paiement si pas d'AMU (carte d'aide médicale urgente)
- Fédération des Maisons Médicales : pour faire un appel à des médecins bénévoles
→ Calculer 1 mois de délai
- SOS Médecins : pour urgence – problème de prix
→ Demander rapidement l'AMU au CPAS concerné pour le groupe de personnes en situation de transit. Il serait idéal d'avoir un accord préalable avec la commune et le CPAS sur ce sujet afin d'accélérer la procédure quand la situation se présente.



Besoin de vêtements :

- Lavoirs et séchoirs (pour ne pas étaler leurs vêtements dans les parcs, ...) 5€/personne/semaine avec les couvertures
 - *Financement nécessaire : 0,7€/personne/jour (pour un groupe de 50 personnes)*
 - *Pour 50 personnes pendant 60 jours = 2.100€*
 - *Pour 200 personnes pendant 60 jours = 8.400€*
- Dons (et jeter les vêtements usagés → moins de risque d'épidémie) :
 - Appel à la radio/presse locale (riverains, commerçants, ..)
 - Besoin d'un local où centraliser les dons (paroisse, mosquée, association, etc.) (ici : Entraide St-gilloise)
 - Dispatching des dons

Besoin d'un abri :

- Casernes militaires
- Tentés → « camp provisoire » : tente SNJ ou tente « Deux Secondes »
- Hangar croix rouge
- *Locaux communaux* → moins de visibilité et peut être préparé à l'avance même s'il est difficile de négocier des solutions pour une situation future hypothétique.

Besoin d'information juridique et sociale :

- Droit sans toit : demander quelles seraient leurs conditions et leurs limites (actuellement disponible gratuitement le jeudi soir à la gare centrale pour des consultations juridiques, et certains vendredis à Saint-Joss).
- Ici : Centre d'Intégration le Foyer

Autres :

- **Pour éviter des complications avec les riverains :**
 - Mobiliser certains riverains (paroisse, mosquée, maison/comité de quartier)
 - Informer les riverains de la situation et de ce qui est mis en place
 - Organiser une rencontre positive (BBQ, pique-nique, ...)
- **Alcool :**
 - Installer des poubelles
 - Distribuer des sacs poubelles (*ici : éducateurs de rue de St-G.*)
 - *Financement nécessaire : 0,06€/personne/jour*
 - *Pour 50 personnes pendant 60 jours = 180€*
 - *Pour 200 personnes pendant 60 jours = 720€*
 - Rendre l'accès à l'eau potable le plus facile possible (distribution de bouteille d'eau, information sur les points d'eau, jerrycan, ...)
- **Sécurité :**
 - Organiser rapidement une réunion avec les responsables de sécurité (agents de quartier, gardien de parcs, ...) et des associations, pour préciser les responsabilités de chacun et les contacts des coordinateurs de services.



TOTAL des frais matériels pour faire face aux différents besoins :

5,27€/personne/jour (pour un groupe de 50 personnes)

5,24€/personne/jour (pour un groupe de 200 personnes)

→ Pour 50 personnes pendant 60 jours = 15.810€

→ Pour 200 personnes pendant 60 jours = 62.880€

Coordination du plan d'action :

- pour un groupe de 50 à 120 personnes → un mi-temps senior (qui connaît le réseau) pendant 2 mois : 3975€ TTC
→ Financement nécessaire : 1,3€/personne/jour (pour un groupe de 50 personnes)
- pour une groupe de 120 à 200 personnes → un temps plein senior pendant 2 mois : 7.950€ TTC
→ Financement nécessaire : 0,66€/personne/jour (pour un groupe de 200 personnes)

TOTAL des frais nécessaires :

- Pour un groupe de 50 personnes : 6.57€/personne/jour
→ 19.785€ pour 50 personnes/60 jours
- Pour un groupe de 200 personnes : 5,9€/personne/jour
→ 70.830€ pour 200 personnes/60 jours

Conclusion

L'arrivée inopinée d'un grand groupe de personnes dans la rue demande, si on veut éviter des problèmes, que certaines questions soient traitées rapidement sur le plan pratique.

Il est possible, au niveau local et communal d'anticiper certaines situations et de s'y préparer. Cela demande un minimum de méthode et de coordination. Cette ébauche de plan peut aider dans cette démarche.

Dans le cas où le plan d'urgence préalablement prévu et discuté doit être mis en place, on peut allouer les ressources indispensables de façon plus efficace et plus rapide. Une bonne préparation permet sans doute de mieux utiliser toutes les ressources disponibles et de diminuer d'autant les coûts de la prise en charge.

Enfin, au-delà d'une période de deux mois, il revient sans conteste aux autorités régionales et fédérales de trouver des solutions plus structurelles à ce type de problèmes. Pour cela, il est indispensable que le monde politique relaie les problèmes aux niveaux de pouvoirs compétents.

Bruxelles – août 2009
Infirmiers de rue ASBL